

Colloque

Fonds de dotation

Le mot du Ministre



Deux années se seront bientôt écoulées depuis le colloque de lancement des fonds de dotation, le 19 novembre 2008, et déjà plus de 380 fonds de dotation ont été créés, dans tous les secteurs du mécénat.

Je me réjouis du succès de cet instrument innovant au service du mécénat, créé par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Le comité stratégique des fonds de dotation, que j'ai mis en place pour accompagner leur essor, a élaboré à l'issue de 24 mois d'observation, d'échanges et de réflexions, 11 recommandations à destination des créateurs de fonds de dotation.

Avant de diffuser ces recommandations à l'ensemble des acteurs du monde du mécénat, mais aussi aux préfets chargés du suivi de cet instrument original, j'ai souhaité soumettre leur contenu à un débat public.

Ces recommandations sont en ligne sur le site internet du ministère (http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/fondsdedotation/fd_sommaire_comite.html) depuis le début de l'été. À l'issue des débats de cette journée que j'espère les plus larges possible, elles seront, le cas échéant, amendées et complétées. Elles seront enfin largement diffusées au public et aux administrations pour servir à tous.

Christine LAGARDE

Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi